APS-TP
SARL au capital fixe de 1000 euros.
116 route du cap
20200 san martino di lota.
RCS Bastia 52230972300016

Le 05-11-2011 à 10 heures, au siège de la société,

Les soussignés :

- Monsieur chiydi saddik, né(e) le 10/05/1976 à Beni-oulichek, celibataire, de nationalité Français, demeurant 116 route du cap, 20200 San martino di lota.

- Monsieur Picchioli Patrice, né(e) le 12/03/1974 à Bastia, divorce, de nationalité Français, demeurant Av de la libération residence Antibia, 20200 Bastia.

représentant ensemble l'intégralité des parts sociales de la société, sont réunis afin de participer à

L' ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Dont l'ordre du jour annoncé par Monsieur Picchioli Patrice, président de cette assemblée, est

Dissolution anticipée de la société
Définition du siège de liquidation
Nomination du liquidateur

**RESOLUTION N° 1**
La société est dissoute par anticipation à compter du 05-11-2011 pour cause de cessation d'activité. Elle est par conséquent mise en liquidation volontaire à compter de la même date.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

**RESOLUTION N° 2**
A compter de cette même date; Monsieur chiydi saddik, né(e) le 10/05/1976 à Beni-oulichek, de nationalité Français demeurant 116 route du cap 20200 San martino di lota, est nommé liquidateur pour la durée de la liquidation. celui-ci (celle-ci) déclare accepter ces fonctions. Le siège de liquidation est fixé au siège social de la société.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

**RESOLUTION N° 3**
*L'assemblée donne au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour mener à bien la liquidation, réaliser l'actif, payer le passif et* repartir le solde entre les associés sous réserve notamment des dispositions de l'article L 237 du code de commerce.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10 heures 30. De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès verbal qui sera signé par la collectivité des associés.

Fait à san martino di lota le 05-11-2011 en quatre exemplaires originaux.

Signatures :

Monsieur chiydi saddik

Monsieur Picchioli Patrice

Enregistré à : SIE - POLE ENREGISTREMENT DE BASTIA
Le 22/11/2011 Bordereau n°2011/1 312 Case n°12 Ext 3246
Enregistrement : 375 € Pénalités :
Total liquidé : trois cent soixante-quinze euros
Montant reçu : trois cent soixante-quinze euros
L'Agent

L'agent des impôts
Viviane CHIORBOLI